



Ouverture de l'enquête publique relative au PLUi de GPSEA

Gand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Alors que le document a été arrêté en conseil de territoire fin 2024, le moment est venu d'ouvrir l'enquête publique, dernière phase de concertation.

Un PLUi pour encadrer les projets d'aménagement

Ce document d'urbanisme est destiné à encadrer les projets d'aménagement dans les 16 villes membres de GPSEA, afin d'assurer un développement cohérent et maîtrisé du territoire, dans le respect des identités communales. Document réglementaire élaboré pour les 15 prochaines années, le PLUi détermine les principes d'aménagement et de développement à l'échelle territoriale, dans une logique de synergie entre les villes tout en préservant les composantes et spécificités locales.

Son élaboration donne l'occasion de réfléchir collectivement avec l'ensemble des acteurs et des habitants de manière concertée et partenariale, à la construction d'un projet de territoire innovant et tenant compte des grands enjeux actuels et à venir, notamment celui de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

A compter de son approbation, le PLUi remplacera les PLU actuellement établis à l'échelle de chacune des communes.

Un document concerté

Après 3 années de travail, marquées par une première phase de concertation, le projet de PLUi a été arrêté en conseil de territoire le 4 décembre 2024.

La concertation, ponctuée de réunions publiques, a été riche et a permis à toutes celles et ceux qui font vivre le territoire de s'informer sur le projet, de s'exprimer à l'échelle communale mais aussi intercommunale et ainsi contribuer à son élaboration.

Une enquête publique

Le PLUi est entré dans la dernière étape de sa conception, celle de l'enquête publique.

Celle-ci se déroule du **mercredi 14 mai à 09h00 au mardi 17 juin 2025 à 17h00**. Elle est une nouvelle occasion, pour les habitants, de faire entendre leur voix et de façonner l'avenir du territoire. Durant 5 semaines, la population sera invitée à donner son avis sur le dossier de

PLUi arrêté et à faire remonter ses remarques lors des permanences tenues par le commissaire-enquêteur et sur les registres mis à disposition du public.

En pratique :

Le dossier du projet de PLUi sera consultable :

- En version numérique sur les sites internet de l'établissement public territorial GPSEA (www.sudestavenir.fr) et des 16 communes du Territoire (www.alfortville.fr, www.ville-bonneuil.fr, www.ville-boissy.fr, www.chennevieres.com, www.ville-creteil.fr, www.laqueueenbrie.fr, www.leplessistrevise.fr, www.limeil-brevannes.fr, www.ville-mandres-les-roses.fr, www.marollesenbrie.fr, www.mairie-noiseau.fr; www.ormesson.fr, www.perigny-sur-yerres.fr, www.mairie-santeny.fr, www.ville-sucy.fr et www.villecresnes.fr) ainsi que sur le site de publications administratives : <https://www.registre-numerique.fr/plui-gpsea> ;
- En version papier au siège de l'enquête publique à Grand Paris Sud Est Avenir - Direction des affaires juridiques des assemblées et du patrimoine, 14 rue Le Corbusier, 94000 Créteil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et au sein des 16 mairies du territoire :

Ville	Horaires*	Lieu
Alfortville	Lundi au vendredi 8h30-12h00 / 13h30-17h30	Centre technique municipal (CTM) 3 rue du Capitaine Alfred Dreyfus 94140 Alfortville <i>(sauf lors des 2 permanences du commissaire-enquêteur visées à l'article 8 du présent arrêté)</i>
Boissy-Saint-Léger	Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00 / 13h30-17h30. Lundi et jeudi 13h30-17h30.	Centre technique municipal (CTM) Direction de l'urbanisme 3 rue de la Pompadour 94470 Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne	Lundi au mercredi 9h00-12h00 / 13h30-17h00 et vendredi 9h00-12h00 et 13h30-16h30. Fermé le jeudi.	Centre technique municipal (CTM) Direction de l'urbanisme 3 route de l'Ouest 94380 Bonneuil-sur-Marne
Chennevières-sur-Marne	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h00-12h00 / 14h00-17h00, jeudi 14h00-17h00 et 1 samedi par mois soit le 12/04 9h00-12h00.	Hôtel de ville Direction de l'urbanisme 14 avenue du Maréchal Leclerc 94430 Chennevières-sur-Marne
Créteil	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h00-17h00, mardi 9h00-12h30 et samedi 9h30-11h30 (accueil hôtel de ville).	Hôtel de ville Direction de l'urbanisme 1 Place Salvador Allende 94000 Créteil
La Queue-en-Brie	Lundi 13h30-18h00, mardi au jeudi 8h30-12h00 / 13h30-18h00, vendredi 8h30-12h00 / 13h30-17h00 et samedi de 9h00-12h00.	Hôtel de ville Place de l'appel du 18 Juin 1940 94510 La Queue-en-Brie

Le Plessis-Trévise	Lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30- 17h30 et samedi 8h30-12h00.	Hôtel de ville 36 avenue Arduin 94420 Le Plessis-Trévise
Limeil-Brévannes	Lundi au jeudi 08h30-12h00 / 13h30-17h30, vendredi 08h30-12h00 / 13h00-17h00 et samedi 08h30-12h00.	Hôtel de ville 2 Place Charles de Gaulle 94450 Limeil-Brévannes
Mandres-les-Roses	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00-12h00 / 14h00 – 17h30. Fermé le mercredi.	Mairie annexe Direction de l'urbanisme 4 rue du Général Leclerc 94520 Mandres les Roses
Marolles-en-Brie	Lundi 9h00-12h00 / 13h30-19h00, mardi au jeudi 9h00-12h00 / 13h30-18h00, vendredi et samedi 09h00-12h00.	Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie
Noiseau	Lundi 14h00-17h30, mardi au vendredi 9h00-12h30 / 14h00-17h30 et samedi 9h00-12h30.	Hôtel de Ville 2 rue Pierre Viénot 94880 Noiseau
Ormesson-sur-Marne	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 08h30-12h00 / 13h30-18h00, mardi 08h30-12h00 / 13h30-19h00 et samedi 08h30-12h00	Hôtel de ville 10 avenue Vladimir d'Ormesson 94490 Ormesson sur Marne <i>(sauf lors des 2 permanences du commissaire-enquêteur visées à l'article 8 du présent arrêté)</i>
Périgny-sur-Yerres	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h15-12h30 / 14h00-17h30 et mercredi 8h00-12h30.	Hôtel de ville Rue Paul Doumer 94520 Périgny-sur-Yerres
Santeny	Lundi au jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h30, vendredi 13h30-17h30 et samedi 8h30-12h00	Espace Services Citoyens 1 rue de la Fontaine 94440 Santeny <i>(sauf lors des 2 permanences du commissaire-enquêteur visées à l'article 8 du présent arrêté)</i>
Sucy-en-Brie	Lundi au vendredi 08h30-12h00 / 13h30-17h30	Hôtel de ville Direction de l'urbanisme 2 avenue Georges Pompidou 94370 Sucy-en-Brie
Villecresnes	Lundi, mercredi et jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h30, mardi 13h30-17h30, vendredi 8h30-12h00 / 13h30-17h00 et samedi 8h30-12h00.	Hôtel de ville 68 rue du Lieutenant Dagorno 94440 Villecresnes

*hors jours de fermeture exceptionnelle

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/plui-gpsea>;
- Sur les registres papiers à feuillets non mobiles, cotés, paraphés et ouverts par les membres de la commission d'enquête tenus dans les 16 mairies et au siège de GPSEA ;
- Par correspondance à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête - Enquête sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Grand Paris Sud Est Avenir, Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine, 14 rue Le Corbusier, 94046 Créteil cedex ;
- Par voie électronique à l'adresse suivante : plui-gpsea@mail.registre-numerique.fr.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans toutes les communes du Territoire aux lieux et heures fixés ci-dessous :

Mairie	Lieux	Date	Horaires
Alfortville	Hôtel de ville (Place François Mitterrand)	Mardi 20/05/2025	09h00-12h00
		Vendredi 13/06/2025	14h00-17h00
Boissy-Saint-Léger	CTM	Mardi 20/05/2025	09h00-12h00
		Mercredi 04/06/2025	14h00-17h00
Bonneuil-sur-Marne	CTM	Mercredi 21/05/2025	14h00-17h00
		Mercredi 11/06/2025	9h00-12h00
Chennevières-sur-Marne	Hôtel de ville	Lundi 19/05/2025	14h00-17h00
		Vendredi 13/06/2025	9h00-12h00
Créteil	Hôtel de ville (accueil)	Samedi 17/05/2025	9h00-11h30
	Hôtel de ville (7 ^{ème} étage)	Mercredi 04/06/2025	14h00-17h00
La Queue-en-Brie	Hôtel de ville	Samedi 24/05/2025	9h00-12h00
		Lundi 16/06/2025	14h00-17h00
Le Plessis-Trévise	Hôtel de ville	Mercredi 21/05/2025	9h00-12h00
		Samedi 14/06/2025	9h00-12h00
Limeil-Brévannes	Hôtel de ville	Lundi 26/05/2025	14h00-17h00
		Vendredi 06/06/2025	14h00-17h00

Mandres-les-Roses	Mairie annexe	Samedi 17/05/2025	9h00-12h00
		Lundi 16/06/2025	9h00-12h00
Marolles-en-Brie	Hôtel de ville	Vendredi 16/05/2025	9h00-12h00
		Mercredi 11/06/2025	9h00-12h00
Noiseau	Hôtel de ville	Lundi 26/05/2025	14h00-17h00
		Mercredi 11/06/2025	14h00-17h00
Ormesson-sur-Marne	CTM (11 avenue Wladimir d'Ormesson)	Mardi 20/05/2025	14h00-17h00
		Jeudi 05/06/2025	14h00-17h00
Périgny-sur-Yerres	Hôtel de ville	Jeudi 15/05/2025	9h00-12h00
		Lundi 16/06/2025	14h00-17h00
Santeny	Hôtel de ville (Place Charles de Gaulle)	Vendredi 23/05/2025	09h00-12h00
		Lundi 16/06/2025	14h00-17h00
Sucy-en-Brie	Hôtel de ville	Jeudi 22/05/2025	14h00-17h00
		Mercredi 04/06/2025	14h00-17h00
Villecresnes	Hôtel de ville	Mardi 27/05/2025	14h00-17h00
		Jeudi 05/06/2025	14h00-17h00